

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUIN 2014

Titulaires présents : Mmes, MM, Jean-Marie ROSSIGNON, Martine MENISSIER, Yvéric BRODIER, Hubert FAUCONNIER, Catherine DETHUNE, Murielle STEPHAN, Joël PERARDEL, Jean-Claude ARNOULD, Bernard FURNE, Catherine PUJOL, Noël VOISIN DIT LACROIX, Bernard COUSIN, Maurice HUET, Christophe PATINET, Marcelle SCIEUR, François DROUIN, Etienne HERISSANT, René SCHULLER, Raymond LAPIE, Roger BERTON, Sylvain ROGER, Jean-Jacques PILLET, Michel JACQUET, William MATHIEU, Jean-Paul BRIGNOLI, Jean-Christophe MANGEART, Luc MILLON, Pascal VANSANTBERGHE, André MELLIER.

Titulaire(s) absent(s)remplacé(s) : M. Maurice PIERRE remplacé par M. Dominique MILLON, Mme Marie ANCELLIN remplacée par M. Philippe BIAL.

Titulaire(s) absent(s) non remplacés par un suppléant : M. Alexandre BODIN, M. Fabrice REVELLI, M. Philippe HINCELIN, M. André KUHN a donné pouvoir à Mme Catherine PUJOL, Mme Danièle MICHEL a donné pouvoir à M. Noël VOISIN DIT LA CROIX, M. Jérôme ROUSSINET.

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie ROSSIGNON.

Approbation compte rendu du 12 mai 2014 : aucune remarque. Approuvé à l'unanimité.

I. SCOLAIRE

Enveloppes scolaires : mutualiser à 48 euros par élève et par école.

Participations exceptionnelles : l'école de Nuisement n'ayant plus de salle des fêtes demande une subvention pour la location d'un camion réfrigéré, uniquement cette année. 150 euros pour maternelle et primaire, voté à la majorité.

Convention groupement de commande : le conseil communautaire autorise le Président à signer une convention de groupement de commande avec l'association de territoires d'A COOLA pour l'appel d'offre de la restauration.

Lancement de l'appel d'offres restauration scolaire : 55 000 repas. Échéance le 30/08/14. Relancer la procédure d'appel d'offre le 13 juin.

Décision par les commissions d'appel d'offre et scolaire.

Apport de repas en liaison froide.

40% pour le coût, 45% variété du menu, 10% délai de commande, 5% référence

Décision majorité.

Rythmes scolaires

École de la Vallée de la Coole : NAP 4x45' 1 après-midi par semaine où 2x1h30, 1 personne pour 12 élèves.

École de la Vallée de la Craie : lundi et vendredi 1heure 30, 16 intervenants.

Écoles de Mairy-sur-Marne et Vitry-la-Ville : mardi et jeudi 1 heure 30, 5 intervenants à Mairy-sur-Marne.

École Arc-en-Ciel (Marson) : lundi et vendredi 1 heure 30, 8 intervenants.

80 % de personnel qualifié et 20% de personnes non qualifiées sur l'encadrement.

Une grande majorité des agents ont répondu favorablement pour les NAP.

Stage BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) première partie (formation de base) en août, 8 jours du samedi au samedi, seconde partie (pratique sur site) 14 jours.

Réhabilitation ANC semi-collectif et cas particuliers

Etude à la parcelle pour réhabilitation dont étude de sol déjà réalisée : 55.83 € HT

Etude à la parcelle pour réhabilitation semi-collectif à Omey : 54.17 € HT

Etude à la parcelle pour réhabilitation semi-collectif à Francheville : 39.17 € HT

Etude à la parcelle pour réhabilitation Foyer Rémois à Omey : 254.17 € HT

Diagnostic avant transaction immobilière

Réalisation du diagnostic avant transaction immobilière : 50 € HT

Rapport suite au contrôle effectué sur le terrain : 15 € HT

Vote des tarifs d'assainissement non collectif : contre=0, abstention= 0, pour=unanimité

Marché de réhabilitation :

4 entreprises ont répondu à l'appel d'offres, une négociation des tarifs est en cours.

III. EAU POTABLE

Budget supplémentaire eau potable

Affermage Omey : budget administratif et compte de gestion 2013 pas concordant : pas de vote.

Régie Pogny : compte administratif et compte de gestion 2013 adoptés à l'unanimité.

Budget supplémentaire eau potable Régie Pogny. Contre=0, abstention=0, voté à l'unanimité.

Investissements 2014 sollicité :

Travaux d'investissement régie Pogny (17 790.00 € TTC) : voté à l'unanimité.

Travaux d'investissement Marson / Moivre / Sogny-aux-Moulins / Breuvery-sur-coole / Ecury-sur-Coole (109 424.50 € TTC). Contre = 0, abstention = 0, voté à l'unanimité

Règlement intérieur : sujet à revoir en commission.

Accord pour la prise en charge à 40% par la commune.

Ajout d'un membre à la commission eau : M. Maurice HUET.

IV. AVENANT MARCHÉ GYMNASÉ DE LA COOLE

Prise de parole de Monsieur FAUCONNIER

Au départ coût de 300 000 euros, aujourd'hui entre 800 000 et 1 100 000 euros.

A revoir avec l'architecte.

V. PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS

Création d'une strate supplémentaire en fonction de la population.

1 délégué pour 750 habitants et plus.

Contre = 1, abstention = 6, pour = 26

Délibération à venir dans les communes.

VI. CONVENTION ANIMATEUR

Mettre à disposition de la CCMC 1 à 2 animateur à l'école du cirque chaque mercredi + 1 semaine sur 2 pendant les vacances, et à l'association famille rurale de Pogny mercredi matin (baby gym).

Contre =0, abstention = 0, Pour = le reste

VII. TARIFS ACTIVITES JEUNES

Du 2 juillet au 2 août, soit 4 semaines en juillet et 2 semaines en août.

Activités sur le territoire de la CCMC sans intervenant : 1 € par demi-journée.

Activités hors territoire de la CCMC (piscine) en co-voiturage : 2 à 5 €.

Activités hors territoire de la CCMC en transport en commun : 10 €.

Séjour été sportif (jusqu'à 17 ans) : 65 €.

Séjour nature (petits) : 75 €.

Modélisme : recouvrement auprès des parents du coût des matériels techniques.

VIII. AMORTISSEMENT SUBVENTION EXCEPTIONNELLE CCL OMEY

Amortissement de 3 000 € en une année.

Contre 0, abstention 0, pour à l'unanimité.

IX. QUESTIONS DIVERSES

Bureau du SCOT

9 délégués, avis favorable pour élection bureau proposé.

FPIC

Total 212 000 € pour CCMC et commune.

Part de la CCMC 108 086 euros.

Possibilité de modification de + ou de - 20% par délibération.

Le conseil communautaire décide d'appliquer le droit commun.

Micro crèche

Proposition d'un loyer à 1 000 euros. Accepté à l'unanimité.

Maison médicale Pogny

Un point est fait sur l'avancée du projet. Quelques difficultés sont rencontrées devant la divergence des montants des loyers de certains professionnels de santé.

Gymnase Vallée de la Craie

La seconde partie du concours de maîtrise d'œuvre doit être relancée.

Agenda des commissions

Commission bâtiment : non fixée.

Commission communication : lundi 23 juin 2013, 20 h 00 à la salle des fêtes de Dampierre-sur-Moivre.

Commission sociale : vendredi 4 juillet 2014, 18 h 00 à Saint-Germain-la-Ville.

Commission scolaire : attendre la mise en place des NAP.

Prochain conseil de la CCMC : jeudi 10 juillet 2014 à 20 h 30 à Dampierre-sur-Moivre.

Bureau : mardi 8 juillet 2014 à 20 h 30 à Mairy-sur-Marne.